

21 février 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de son entretien avec M. Garret Fitzgerald, Premier ministre d'Irlande, Dublin, mardi 21 février 1984.

Mesdames et messieurs,

- J'achève ici la série de visites que j'ai faites au cours de ce dernier mois auprès des différents pays appartenant à la Communauté `CEE` des Dix. J'ajoute que j'ai reçu la visite de Mme Thatcher et que je lui rendrai cette visite au début du mois de mars.

- Je suis heureux d'avoir pu ainsi approcher les différents chefs de gouvernement, et de pouvoir disposer de quelques heures pour mieux apprécier l'échelle des valeurs et des intérêts.

- Il s'agit en effet d'arriver à un compromis, celui qui nous permettrait d'obtenir à Bruxelles l'accord plusieurs fois retardé jusqu'alors sur l'ensemble des problèmes qui touchent à la vie de la Communauté, à l'établissement de son budget, à bien des questions que vous connaissez. On peut dire que ce compromis comprendra par définition toute une série de renoncements ou de concessions. On commence toujours par se bloquer jusqu'au moment final, prenant le risque que ce moment final, c'est ce qui s'est produit à Athènes, ne soit pas le moment final, mais simplement une étape supplémentaire qui projette de trois mois en trois mois l'éventualité de l'accord.

- Tout ce travail qui a été fait a été essentiellement accompli pour permettre de faire avancer les choses, de mieux connaître les intentions, d'apprécier les limites des concessions mutuelles. Toutes ces informations repassées au Conseil des ministres, permettent à ces derniers d'aboutir à des accords partiels - c'est le cas sur l'élargissement à l'Espagne depuis hier - dont on ne peut encore affirmer qu'ils aboutiront à un accord global. Voilà le point où nous en sommes.\

QUESTION.- Monsieur le Président, croyez-vous maintenant que les grandes mesures en ce qui concerne le secteur laitier peuvent être acceptées ?

- LE PRESIDENT.- Le dossier du lait n'est pas encore clos. C'est précisément l'une des principales difficultés de l'éventuel accord de Bruxelles. Ce n'est pas le seul problème irlandais, mais il n'est pas négligeable, puisque, contrairement à ce qui est demandé aux pays producteurs, à savoir la réduction de leur production en face des excédents, l'Irlande demande de pouvoir continuer à accroître sa propre production pour des raisons qui ont été parfaitement exposées et que je comprends. Cet élément-là n'en est qu'un parmi d'autres. Quel est le nombre de millions de tonnes à partir duquel il y a des excédents ? La commission répond que c'est 97 millions. Pour parvenir à 97 millions, alors qu'on a dépassé 100 millions de production, qui doit renoncer, sur quelles bases, quels quotas, comment ces quotas seront-ils imposés, à quels niveaux : l'exploitation, la laiterie, la coopérative, l'Etat ? Il a des cas spéciaux, celui de l'Irlande, vous venez de l'évoquer, celui de l'Italie qui avait demandé à Athènes et qui continue de demander qu'il n'y ait pas de diminution de sa production et qu'il y ait production égale pour les années futures, et celui de la Grèce qui n'est pas productrice de la même façon, qui ne pense pas exactement au même lait.

- Il faudrait ajouter la question de l'année de référence, 1981, 1983 et 1983 moins combien, car il y avait une forte production des exploitations hors sol, ou 1981 plus combien ? J'énumère très rapidement. Toutes ces questions qui sont encore pour l'instant à l'examen et cela reste, je le crois. l'une des principales difficultés à résoudre.\

travaux, l'une des principales missions à accomplir.

QUESTION.- Monsieur le Président, comme on en est presque au moment du bilan, au-delà de l'aspect technique des choses, on a l'impression maintenant qu'il va falloir qu'il y ait quelque chose, un déclic, une impulsion politique ou sans cela ce seront des solutions transitoires, mais il n'y aura rien de définitif, rien d'important. C'est peut-être actuellement une impression, mais pouvez-vous nous la confirmer cette impression ?

- LE PRESIDENT.- C'est la vôtre. Est-ce que vous pouvez me la confirmer ? Non, donc n'interversons pas les rôles. Je suis dans le cours de mon action, qui ne s'achèvera pas le 19 mars, mais qui connaîtra là une étape importante, puisqu'elle séparera pratiquement en deux la durée de mon mandat, qui s'achèvera le 1er juillet, pour que M. Fitzgerald, au nom de l'Irlande, poursuive la tâche, et il espère que je réduirai la sienne.

- Tout à l'heure nous en parlions précisément, il me disait : "à cause des rigueurs de l'alphabet, l'Irlande doit toujours faire ce que la France n'a pas fait", et je lui ai répondu : "mais vous vous rattrapez car 4 ans plus tard la France retrouve toujours les mêmes problèmes que vous n'avez pas réglés ". Ce sont des vues un peu pessimistes sur la marche de la Communauté `CEE`. Je dirai que nous sommes au milieu de l'effort. Ces conversations bilatérales complètent et permettent parfois d'inspirer les conversations multilatérales qui ont lieu dans le -cadre des institutions de la Communauté, particulièrement du Conseil des ministres. Vous savez qu'il s'en est tenu un à Bruxelles hier et avant-hier, dont les résultats ont été positifs, particulièrement au regard de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne. On observe donc des dégels, des avancées. Là où votre question reste entière c'est que le lien n'est pas encore établi, n'est pas encore fait entre les divers contentieux qui ont, comme vous le savez, triomphé de la bonne volonté des négociateurs dans les sommets précédents.

- Cette impulsion ne peut être que politique, et que vous attendez, une vue dépassant le train-train nécessaire mais parfois lassant du quotidien pour développer l'idée de l'Europe autour de quelques grands objectifs et de quelques politiques nouvelles. J'espère que cette vue des choses l'emportera finalement sur les vues purement nationales, sans quoi cela n'était pas la peine de faire de la Communauté qui représente quand même un très grand et très bel effort et qui a, selon moi, l'avenir devant soi, à la condition de le vouloir.\

QUESTION.- (au sujet de la position irlandaise sur le lait).

- LE PRESIDENT.- Là je ne m'exprime pas en tant que Président de la République française, je suis responsable de la Communauté `CEE`, c'est à ce -titre que je suis ici. Je reviendrai vous voir en tant que Président de la République française, mais en tant que Président de la Communauté, je ne peux donc pas m'engager. Je crois savoir quand même que la France est un des pays qui sont les plus proches de la demande irlandaise. J'arrête là mes commentaires.

Merci.\